

Mémentos Francis Lefebvre

Par **Murphys**, le **30/12/2008** à **20:56**

Salut à tous,

Les éditions FL offrent 2 mémentos des années précédentes par année universitaire sur simple demande.

[[url:35g02h5o]http://www.efl.fr/opencms/opencms/etudiants/offres-speciales.html[/url:35g02h5o]

- 1) se décider pour 2 mémentos
- 2)clic=>"Commander les anciennes éditions"
- 3)Cocher offre spécial en objet de la demande
- 4)Remplir le formulaire
- 5)Pour le justificatif: scanner sa carte étudiant
- 6)Préciser en commentaire quels mémentos vous avez choisis

Les dates des mémentos ne sont pas récentes, mais personnellement, les 2 reçus sont de 2009, donc ça ne veut pas forcément dire grand chose.

Par **doui**, le **30/12/2008** à **21:21**

sympa, merci de l'info !  image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **01/01/2009** à **10:13**

Super, merci pour le lien !

Par **mathou**, le **01/01/2009** à **14:06**

Wow, merci pour l'information !  image not found or type unknown

Par **candix**, le **02/01/2009** à **20:09**

:))

super merci Image not found or type unknown

Par **Vincent**, le **03/01/2009** à **10:41**

Ce qui s'appelle du bon déstockage.... Merci pour l'info

Par **doui**, le **10/01/2009** à **16:46**

J'ai reçu ce matin (ou plutôt ma mère), ils sont rapides !

Par **pipou**, le **10/01/2009** à **17:03**

vous avez payé des frais de poste ?

Vu que j'habite à Maurice, je me demande si je dois les commander ici, ou donner l'adresse

de mon oncle en France ... Image not found or type unknown

Par **doui**, le **10/01/2009** à **17:36**

:P

Non j'ai rien payé, mais j'ai pas demandé livraison en Angleterre Image not found or type unknown

Par **pipou**, le **10/01/2009** à **17:51**

:lol:

okay okay, je commande en France Image not found or type unknown

j'ai pas de justificatif de domicile mais bon, s'pa grave, du moment que je leur débarrasse de

leur vieux bouquins Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **10/01/2009** à **20:01**

Coucou

Je me demandais sur quoi à porté votre choix ?

J'aimerais beaucoup prendre le livre de droit social, mais avec toutes les réformes j'ai peur qu'il ne soit plus à jour du tout ?

Et quand au droit fiscal (je n'y connais encore rien mais c'est au programme pour mon S2) pensez-vous que le livre soit encore à jour ? je ne sais pas du tout si c'est une matière qui change énormément.

Je sais bien que ces éditions sont anciennes donc forcément pas à jour, mais je préférerais

choisir des matières les plus à jour possibles Image not found des conseils ?

(à moins qu'ils envoient vraiment que des livres de 2009, de quelles années sont ceux que tu as reçu Doui, si ce n'est pas indiscret ?)

Par **Elenita**, le **12/01/2009** à **13:14**

Je viens tout juste de remplir le formulaire et j'ai choisi

- fiscal de 2007

- vente immobilière 2006-2007

il n'y a plus qu'à attendre la réception... C'esrt en tout cas un tres bon lien, merci beaucoup Murphys!

De façon générale, même si les éditions ne sont plus toutes à jour, cela permet d'avoir une idée sur les grandes lignes de la matière, à charge pour chacun de consulter des ouvrages plus récents et de procéder à une actualisation.

Par **fan**, le **12/01/2009** à **13:24**

celui sur le patrimoine est pas mal du tout car il regroupe plusieurs choses. J'avais choisi ce dernier notamment lors des résultats du Concours du même nom. Ils sont de 2007/2008.

Par **candix**, le **12/01/2009** à **15:07**

[quote="Katharina":1xlat8bv]Coucou

Je me demandais sur quoi à porté votre choix ?

J'aimerais beaucoup prendre le livre de droit social, mais avec toutes les réformes j'ai peur qu'il ne soit plus à jour du tout ?

Et quand au droit fiscal (je n'y connais encore rien mais c'est au programme pour mon S2) pensez-vous que le livre soit encore à jour ? je ne sais pas du tout si c'est une matière qui change énormément.

Je sais bien que ces éditions sont anciennes donc forcément pas à jour, mais je préférerais

choisir des matières les plus à jour possibles Image not found or type unknown des conseils ?

(à moins qu'ils envoient vraiment que des livres de 2009, de quelles années sont ceux que tu as reçu Doui, si ce n'est pas indiscret ?)[/quote:1xlat8bv]

pour le fiscal, le mémento est assez bien fait dans le sens ou il ressemble à un livre de cours, bien expliqué, clair, notre prof en mettait des extraits dans ses fiches de td

par contre pour ce qui est d'etre à jour, j'ai acheté un code dalloz 2008 pour les partiels, il est

déjà plus à jour Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **12/01/2009** à **20:03**

Oki ! merci, bon je me suis décidée pour

- fiscal
- social

Même si je sais que le droit social est particulièrement bouleversé, après tout j'aime bien me

casser la tête à voir comment le droit évolue Image not found or type unknown

@ Candix :

Pour les codes je suis un peu deg car nos profs ont tous dit " mon dieu faut acheter le 2009 ", comme j'avais un 2007 je me suis dis qu'il était temps ; au final je n'ai pas remarqué de changements importants pour le programme de L3. (d'autant plus que ceux qui ont le plus insisté n'ont pas autorisé les codes à l'exam lol ..)

Par **fan**, le **12/01/2009** à **20:36**

En début d'année, on nous a dit d'acheter le Code pénal, mais au dernier cours alors que tout le monde le possédait, même des années antérieures, que l'on en avait pas besoin pour

l'examen. Image not found or type unknown

Par **candix**, le **12/01/2009** à **20:37**

[quote="Katharina":81l8c13v]@ Candix :

Pour les codes je suis un peu deg car nos profs ont tous dit " mon dieu faut acheter le 2009 ", comme j'avais un 2007 je me suis dis qu'il était temps ; au final je n'ai pas remarqué de changements importants pour le programme de L3. (d'autant plus que ceux qui ont le plus insisté n'ont pas autorisé les codes à l'exam lol ..)[/quote:81l8c13v]

72€ pour un truc périmé je trouve ca un peu cher...

pour le code civil c'est différent, il y a eu la réforme des prescriptions qui est super importante donc si t'as des cas pratiques avec application de la nouvelle réforme t'as plus qu'à pleurer avec ton code de 2007

j'ai 3 codes civil en 4 ans je suis super contente, je pense que Dalloz devrait être coter en bourse, on gagnerait vachement

Par **fan**, le **12/01/2009** à **20:48**

:))

Non, j'en avais 3, j'en donné 2, ça m'a débarrassé. Image not found or type unknown

Par **pipou**, le **12/01/2009** à **21:50**

moi j'ai toujours mon code de 2006 et je vous avoue que je regarde plus souvent sur

légifrance que sur le code même Image not found or type unknown

:roll:

en plus il n'est pas autorisé à l'examen, alors bon ... Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **12/01/2009** à **23:11**

[quote="candix":2rjgmwi9]

72€ pour un truc périmé je trouve ca un peu cher...

pour le code civil c'est différent, il y a eu la réforme des prescriptions qui est super importante donc si t'as des cas pratiques avec application de la nouvelle réforme t'as plus qu'à pleurer avec ton code de 2007

[/quote:2rjgmwi9]

72 euros ???

:lol:

Sinon pour les prescriptions j'ai appris par coeur les changements pas besoin du code Image not found or type unknown

:wink:

Enfin je vais éviter de trop faire du HS dans ce post quand même Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **14/01/2009** à **14:00**

Donc pour en revenir à nos moutons :

J'ai fais la commande lundi et je n'ai toujours aucune nouvelle ?

ILs ne sont pas censés envoyer un mail pour me dire si oui ou non je vais pouvoir avoir les livres que j'ai demandé ?

Je suis inquiète, je me dis que j'ai peut être mal passé la commande.

Par **doui**, le **14/01/2009** à **14:58**

ben moi ils m'ont rien envoyé pour confirmer et ça a pris 10 jours. (cela dit c'était les fêtes), tu

veux peut être pas non plus qu'ils te l'envoient en chronopost Image not found or type unknown

Je pense qu'ils mettent au fur et à mesure à jour la liste des ouvrages disponibles, donc il n'y a a priori pas de risque de pas avoir ce qu'on a demandé (sauf si par malchance t'as demandé la même chose que 50 personnes et qu'ils ont pas eu le temps de mettre à jour et je pense que dans ce cas ils t'écrivent).

Par **Katharina**, le **14/01/2009** à **15:07**

lol non je ne parle pas de la livraison, j'attendais juste un mail pour me dire si ma commande



est possible ou pas 

Mais ça va alors si tu n'en as pas reçu non plus ça doit être normal !

Par **Elenita**, le **15/01/2009** à **15:31**

[b:2sb1qota]De même que Katharina, j'ai passé ma commande à peu près en même temps et pas de nouvelles, donc il n'y a pas plus qu'à attendre.. 10 jours passent vite![/b:2sb1qota]

Par **mathou**, le **17/01/2009** à **14:10**

Je les ai reçus dans la semaine (société civile 2008 et vente immo 2007), ça a pris environ huit-dix jours.. En tout cas j'ai un sourire en tranche de pastèque quand je vois le prix sur la

couverture... 

Par **Katharina**, le **20/01/2009** à **15:59**

Ca y est je les ai reçu !!

La vache ils coutent chacun 110 euros c'est pas du petit memento dalloz, je m'attendais à un



ptit livre à 15 euros 

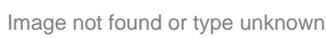
Merci Murphys

Par **Kem**, le **29/01/2009** à **11:28**

Didj'ou

Ca vaut la peine !

:cry:

Sauf qu'aucun ne m'intéresse 

Si vous trouvez des plans pareils sur la propriété intellectuelle, n'hésitez pas à en faire part !

Par **Murphys**, le **30/01/2009** à **19:47**

J'accepte les remerciements sous forme monétaire soit dit en passant.
5 ou 10 euros par membre ayant exploité le tuyau, ça fait même pas 10%, c'est honnête.

Par **Katharina**, le **30/01/2009** à **20:00**

Je m'en doutais, Murphys a un euro à la place du coeur, la simple gratitude d'autrui ne peut

lui suffire 

Par **Elenita**, le **04/02/2009** à **15:02**

J'ai reçu ce midi mes deux mementos (fiscal et vente immobilière) alors je me joins aux autres membres pour te remercier (non pas pécuniairement) mais amicalement et chaleureusement,

Murphys.. 

En tout cas, ces bouquins sont vraiment bien faits, il ne me reste plus qu'à les feuilleter ou m'y plonger pour trouver mon bonheur et réponse à mes questions...